



78 | GUERNES Des bouteilles en plastique par centaines, des pneus, des chaussures... L'association Un Mantois plus propre vient de découvrir une zone de pollution spectaculaire dans ce village.

Des bras de la Seine étranglés par une décharge flottante

ÉLISABETH GARDET

ET AU MILIEU coulent nos poubelles. À Guernes (Yvelines), les bras de la Seine abritent une décharge flottante sur plusieurs centaines de mètres. Ce sont les membres de l'association Un Mantois plus propre qui ont découvert l'ampleur des dégâts la semaine dernière, dans ce village du Mantois situé en face de Rosny-sur-Seine. Partisans d'une écologie de terrain, les bénévoles de cette association née en 2017 organisent régulièrement des sorties en paddle sur les boucles de la Seine pour récupérer les déchets flottants charriés par le fleuve.

Le milieu aquatique déséquilibré

« Nous savions qu'il s'agissait d'une zone problématique mais là, la quantité de déchets est inimaginable, s'insurge Jérémie Dumaine, 29 ans, fondateur d'Un Mantois plus propre. Impossible de décrire le dégoût qui saisit quand on arrive là-dedans. »

Bouteilles en plastique par centaines, pneus, bidons d'huile de moteur... « Il y a un tel amoncellement de déchets qu'à un moment, nous avons été bloqués au milieu : les paddles ne pouvaient plus avan-



cer », insiste l'associatif. Les déchets piégés par le bois flottant forment des îlots, sur lesquels la végétation a repris ses droits. Dans l'eau stagnante, des lentilles d'eau ont proliféré. Elles sont le signe d'un déséquilibre du milieu aquatique.

Brochets, gardons, carpes... Ce site est prisé des pêcheurs, qui font leur possible pour le

nettoyer régulièrement. Emmanuel Caussé, 20 ans, est l'un d'eux. « À Guernes, le spectacle est vraiment désolant, se lamente-t-il. C'est pourtant un réservoir de biodiversité, un abri pour les poissons et une zone de reproduction. »

Un Mantois plus propre veut organiser une vaste opé-

Les bénévoles d'Un Mantois plus propre organisent régulièrement des sorties en paddle sur les boucles de la Seine, à Guernes, pour récupérer les déchets flottants charriés par le fleuve.

ration de nettoyage au printemps et lance un appel aux bonnes volontés et aux élus locaux : « Sans eux, on ne peut rien faire », insiste Jérémie Dumaine, son fondateur. Interrogé cette semaine, Pascal Brusseau, le maire (SE) de Guernes, promet d'en être : « On ne peut laisser ça dans cet état. »

Impossible de décrire le dégoût qui saisit quand on arrive là-dedans

JÉRÉMIE DUMAINE, FONDATEUR D'UN MANTOIS PLUS PROPRE

Voies navigables de France (VNF), l'établissement public qui gère la navigation sur la Seine, affirme aussi qu'il va « prendre contact avec l'association et le maire » pour proposer son appui.

Le barrage flottant sera bientôt réparé

L'établissement assure également qu'un barrage flottant installé en 2015 à l'entrée des bras de Guernes après 100 000 € d'investissement va bénéficier de réparations au premier semestre 2022. Ce dispositif a été pensé pour dévier les déchets et protéger les bras de Guernes. « Mais nous avons constaté qu'il était déformé, admet-on chez VNF. Nous pensons que c'est le point d'entrée principal des déchets. » ■

Contact : page Facebook Un Mantois plus propre.

95 | TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL Quatre jeunes qui devaient effectuer des TIG au sein du bailleur social AB Habitat ont été formés à cette profession, à Argenteuil et Bezons. Deux ont même décidé d'en faire leur métier.

Des gardiens d'immeuble formés pendant leur peine

THIBAUT CHAFFOTTE

PASSER du statut de délinquant à celui de salarié inséré, c'est l'objectif d'un dispositif unique en France, expérimenté dans le Val-d'Oise. En octobre et novembre, le bailleur social AB Habitat a reçu quatre jeunes majeurs condamnés à des travaux d'intérêt général (TIG) pour les former à un métier. Ils ont suivi un stage de sept jours, correspondant à un des modules pour devenir gardien ou employé d'immeuble. Deux d'entre eux ont choisi de poursuivre leur formation par la suite.

L'un a même été embauché en CDD par AB Habitat.

Le TIG est une peine prononcée par un tribunal qui consiste à effectuer un travail non rémunéré qui peut aller jusqu'à 400 heures. Les concernés peuvent avoir été condamnés pour dégradation, violences, petits délits liés aux stupéfiants, outrages, délits routiers, etc. Ce dispositif constitue un effort de plus pour lutter contre la récidive. « Ce n'est pas qu'une alternative à l'incarcération. Il y a aussi une dimension insertion », souligne Christophe Simon, référent territorial TIG et in-

sertion dans le Val-d'Oise. Instauré en 1983, le TIG s'est enrichi au fil des années d'initiatives locales visant à proposer des stages aux « tigestes », pour lutter contre la récidive.

« On permet à la personne d'acquérir des compétences »

Le dispositif mis en place avec AB Habitat vise à faire un pas de plus. « Avant, on était sur de la transmission. Là, on permet à la personne d'acquérir des compétences », explique Christophe Simon.

« Il y a eu un énorme travail de sélection des candidats par

le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-d'Oise (Spip) », indique Christophe Simon. Il a fallu plus de six mois de travail pour mettre en place ce projet.

L'objectif n'est pas forcément de proposer un emploi mais surtout de donner les moyens d'en décrocher un. « Ils apprennent à arriver et partir à l'heure. Ils apprennent l'écoute, à échanger avec les familles, ce que c'est qu'un bailleur social, les règles de sécurité, le maniement des outils », cite Brahim Terki, secrétaire général et directeur délégué d'AB Hab-

tat. Un moyen d'éloigner ces jeunes de la délinquance en les rapprochant du monde professionnel. « Ce sont des gens qui sont très éloignés de l'emploi. Ils ne vont pas frapper à la porte d'un centre de formation. », confie Christophe Simon.

Les candidats sélectionnés avaient l'envie de s'en sortir. Avec un candidat en CDD et un autre qui souhaiterait l'être, le bilan est positif. « On a la moitié des effectifs qui sont dans une insertion professionnelle donc c'est une vraie réussite », souligne Christophe Simon. Les deux

autres tigestes n'ont pas souhaité en apprendre davantage sur le métier d'aide-gardien d'immeuble mais ils continuent d'être suivis par le Spip, les missions locales et Pôle emploi.

Une deuxième session de formation avec des tigestes est envisagée mais aucune date n'est encore arrêtée. « Les bonnes pratiques, il faut au moins une année pour les évaluer », estime Brahim Terki. Cette mesure pourrait être mise en place au sein d'autres organismes qui accueillent des TIG puis, plus tard, élargie à toute la France. ■